



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 6 JUIN 2024

République Française  
Liberté - Égalité - Fraternité

**Nombre de Conseillers**

**en exercice : 35**

**Nombre de votants: 35**

**Nombre de présents : 30**

**Convocations : 31 MAI 2024**

**Etaient présents :** M. Alexis RAGACHE, Maire, Mme Laurence RENO, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, Mme Edwige PANNIER, M. Hervé DEMORGNY, Mme Adeline POLLET, M. Clément THÉODORE, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, M. Luc LESIEUR, Adjoint, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Gérard GUILLOPE, Mme Luce PANE, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Stéphane FERRAND, M. Pierre JOSELIER, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohammed DERGHAM, Mme Elise RIDEL, Mme Adeline DIANISSY, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre-Arnaud PRIEUR, M. Loïc CAPPE, Mme Julie GODICHAUD, M. Alexis VERNIER, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Mme Camille FERET, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

**Etaient absents excusés :**

- |                           |                               |
|---------------------------|-------------------------------|
| - M. Christophe DELAMARE  | Pouvoir à M. Pierre CAREL     |
| - M. Laurent FUSSIEN      | Pouvoir à M. Clément THEODORE |
| - Mme Mathilde LESAGE     | Pouvoir à Mme Eve COGNETTA    |
| - Mme Lisa MADELEINE      | Pouvoir à Mme Laurence RENO   |
| - M. Jean-Baptiste BARDET | Pouvoir à Alexis VERNIER      |

--ooOoo--

Monsieur Luc LESIEUR remplit les fonctions de Secrétaire.

**OBJET :** Adhésion à l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie par la commune de Sotteville-lès-Rouen (URCOFOR)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2022/40 du Conseil Municipal de Sotteville-lès-Rouen en date du 10 mars 2022 approuvant le programme d'actions « Sotteville Engagée » 2022-2025 en faveur de la transition écologique et énergétique du territoire sottevillais,

Vu la délibération du Conseil Métropolitain du 21 mars 2022 approuvant la convention cadre 2022-2026 entre l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie et la Métropole Rouen Normandie,

Considérant :

- qu'il y a un grand intérêt pour la commune à participer à la dynamique de réseau des communes forestières de Normandie et de mutualisation des connaissances scientifiques et techniques au service de la population ;
- l'objectif de la commune de participer au développement de la filière bois normande,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- signer tous les documents administratifs relatifs à la demande d'adhésion ;
- procéder au versement du montant d'adhésion à l'association URCOFOR de 1 000€ pour l'année 2024.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.**

**La délibération n°2024-101 est adoptée.**



Le Registre dûment signé,  
Pour extrait conforme,  
Maire,  
Conseiller Départemental.

Alexis RAGACHE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20240606-2024-101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2024

Publication : 12/06/2024

Période d'engagement 2.01.2024 au 31.12.2027

Nom de votre structure

s'engage à respecter les engagements du PACTE bois et biosourcés selon les options suivantes

Seuil d'engagement

**Neuf**

**Réhabilitation**

Or (40%)

Or (40%)

Argent (20%)

Argent (20%)

Bronze (10%)

Bronze (10%)

Surface de plancher moyenne par an

m<sup>2</sup>

m<sup>2</sup>

Périmètre

Expliciter le périmètre d'application du Pacte dans le cas où il s'applique uniquement sur une partie de votre production

Engagements novateurs

Novateur bois et biosourcés issu de récoltes françaises

Économie circulaire : Économie circulaire, réemploi et réutilisation de matériaux

Novateur bois feuillus en circuit de proximité

Matériaux géosourcé

Novateur aménagements extérieurs dans les espaces publics

Nom et coordonnées du Référent Bois dans l'organisation

Nom

Prénom

Fonction

Email

Téléphone

Avez-vous identifié des besoins, problématiques ou questionnements à aborder dans le cadre du Pacte ?

Pourquoi s'engager dans la démarche du Pacte ?

Texte de 400 caractères environ pouvant être utilisé pour la communication du Pacte (communiqué de presse, site internet...)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20240606-2024-101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2024

Publication : 12/06/2024

La contribution des signataires du Pacte bois et biosourcés normand est de 2 000€. Elle permet l'accès aux visites, ateliers et accompagnement de 1er niveau

Date - Prénom NOM du Signataire  
Fonction

Signature

Anne Sarah Moalic, Laure Ferrier,  
Yannick Thebaut  
Signatures